

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5

Lausanne, le 1^{er} Mars 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — Des fortifications en Suisse, III, p. 97. — Société fédérale des officiers de carabiniers, p. 104. — Services d'infanterie en 1880, p. 105. — Nouvelles et chronique, p. 112. — Avis, p. 112.

SUPPLÉMENT (comme armes spéciales). — Tableau des écoles militaires en 1880.

DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

III

Examinant maintenant la portion de notre zone frontière sur laquelle on suppose que Français et Allemands devraient en venir aux mains, nous voyons que, d'une part, de Schaffhouse à Delle par Pâle, elle longe l'empire d'Allemagne sur un parcours d'environ 160 kilomètres, et que d'autre part, de Delle à Genève, elle touche à la France sur une longueur de 210 kil. C'est donc une ligne d'environ 370 k. qu'il faudrait fortifier.

Au point de vue géographique et tactique rien ne semble d'abord plus aisé.

D'une part, comme principes dirigeants, il n'y a qu'à suivre simplement les conseils que nous donna le général Dufour; son opinion a plus de valeur que toute autre en la matière :

« Occupons, dit le savant général¹, les passages que la nature a rendus les plus difficiles par quelques *petits* ouvrages bien conditionnés, et nous serons tranquilles sur ces points, trop resserrés pour que l'ennemi puisse déployer contre nos retranchements tout l'appareil de sa supériorité.

» Faisons en sorte qu'un même ouvrage barre plusieurs passages, en interceptant la communication principale où viennent aboutir les sentiers secondaires. Alors, sans trop affaiblir l'armée active, nous aurons fermé avec peu de dépense une grande étendue de frontière, et forcé l'agresseur à n'entrer que par les ouvertures les plus larges et les plus accessibles. Maintenant, sa marche est prévue, ses routes sont obligées; on peut donc, en choisissant des *positions centrales* au point de convergence des principales vallées, se préparer à le recevoir et à lui opposer tout ce qu'a d'avantages celui qui combat avec toutes les armes réunies, sur un terrain connu et préparé de longue main, contre celui qui, privé souvent d'une partie de son artillerie et de sa cavalerie, débouche d'un défilé pour se déployer sur un champ de bataille qu'il n'a pas étudié, où il peut à chaque pas tomber dans des embuscades et sur lequel il ne s'avance qu'avec crainte. »

De son côté, Jomini s'exprime comme suit :

« L'idée de ceindre toutes les frontières d'un Etat de places fortes très-rapprochées est une calamité..... On peut réduire les maximes

¹ De la fortification permanente, pag. 256.